



Permettre à votre enfant de donner le meilleur de lui.



Centre Pédagogique apporte toutes les solutions pour réussir ses études.

Des cours particuliers à domicile ou dans nos agences avec 50% de réduction et crédit d'impôt

Des stages en petit groupe pendant les vacances scolaires

Des cours par webcam avec un enseignant disponible immédiatement entre 5,90 € et 9,90 € de l'heure

Etude Dirigée – Aide aux devoirs – Soutien Scolaire – Cours Particuliers à domicile – Scolarité à la maison – Cours pour Adulte – Enseignement

NOTRE MISSION : QUE CHAQUE ÉLÈVE DONNE LE MEILLEUR DE LUI-MÊME

Avec une présence de 23 années au niveau national le Centre Pédagogique® est reconnu et apprécié des parents comme des élèves pour la qualité des cours, son sens du service et ses résultats.

Nous sommes convaincus que **chaque élève a envie de réussir**. Mais certains sont gênés par des lacunes accumulées, d'autres n'ont pas de projet professionnel ou d'études et ne perçoivent pas l'intérêt de s'investir dans leur travail scolaire.

Pour les élèves en difficulté comme pour ceux qui cherchent l'excellence, dans tous les cas, notre mission est de permettre à chacun de réussir ses études.

Nos cours et services sont entièrement sur mesure. Selon vos objectifs, nous saurons vous proposer la **solution adaptée à la situation de votre enfant**.

Pour les cours particuliers à nos agences ou à domicile, vous pouvez bénéficier de 50% de réduction ou crédit d'impôt*. **Nos tarifs sont accessibles à tout le monde.**

Nous accompagnons efficacement les élèves dans leur progression et les guidons vers la réussite grâce à des enseignants pédagogues conscients de leur mission, une méthode et des outils pédagogiques pertinents, structurés et uniques.

L'équipe de Centre Pédagogique®

Avec notre partenaire www.unicours.fr, votre enfant bénéficie de cours avec un enseignant par webcam dans les matières de votre choix, au moment de votre choix et au rythme de votre choix. **Cours à partir de 5,90 € de l'heure !**



Primaire
Collège
Lycée
Prépa / Étudiant
Adulte

Toutes matières
Toute l'année
50% de réduction ou
crédit d'impôts*
CESU acceptés



Cours particuliers
à domicile ou en agence

Stages de vacances

Cours en petits groupes

Scolarité à la maison

Orientation scolaire





NOS SOLUTIONS : Nous nous engageons à prendre en charge votre enfant immédiatement et à l'accompagner avec un enseignant sélectionné.

Les cours particuliers à domicile



Vous bénéficiez de la réduction ou du crédit d'impôt de 50% de réduction*.

Comme il **n'y a pas d'inscription**. Vous pouvez donc nous demander des cours dans toutes les matières et accéder à l'ensemble de nos services sans entrave. Votre engagement se fera après un 1^{er} cours individuel d'évaluation qui vous permettra de préciser la **mise en place de votre choix, sans obligation de continuer** dans l'intérêt de votre enfant.

Les stages en petit groupe



Entre deux périodes scolaires, votre enfant a peut-être besoin de renforcer ses acquis. Nous mettons en place à chaque vacances des programmes de cours complètement individualisé : consolidation des bases ou perfectionnement, remise à niveau ou rattrapage de cours, apport méthodologique...

Tarif pour un stage de 10 heures en petit groupe sur une semaine : 160 euros.

Les cours avec un enseignant par webcam



C'est un travail quotidien qui garantit les résultats scolaires. Avec notre solution, vous offrez à votre enfant la possibilité de travailler tous les jours avec l'enseignant et dans les matières de son choix .

Les tarifs vont de 5,90 € à 9,90 € par heure de cours (abonnement de 5 € mensuel) !

Inscription sur le site de notre partenaire : <https://unicours.fr>



Bonjour,
Les cours de M. R. ont permis à Thomas de réellement progresser en mathématiques. En effet, au 1^{er} trimestre nous étions inquiets puisque ses notes se situaient en-dessous de la moyenne soit 7/20. Avec l'appui et les cours de son professeur particulier, sa moyenne est remontée au deuxième trimestre à 13/20. Nous sommes très satisfaits de l'enseignement de M. R. qui se montre pédagogue et très psychologue.
Merci, nous espérons qu'il y aura encore d'autres progrès au 3^{ème} trimestre !
Cordialement
Madame H.

* Concerne les cours particuliers. Dans les conditions posées par l'Art. 199 sexdécimè du CGI.



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr

Paris-Ile de France 01.85.75.75.75

Les enjeux scolaires

- Les classes du Primaire

- Les classes du Collège
+ la réforme du Brevet des collèges

- Les classes du Lycée
+ la réforme du baccalauréat





L'organisation en cycle

Elle a été mise en place pour respecter les différences des élèves au niveau de leur rythme d'acquisition et de leur développement. Les difficultés sont nombreuses avant d'acquérir les bases fondamentales. Nous proposons tout au long de l'année des solutions sur mesures adaptées à la situation de l'élève et de sa classe. Ce sont aussi les années d'éveil à la culture. Nous recommandons des cours de musique ou d'éveil aux langues étrangères.

Le cycle des apprentissages premiers

Les classes de la maternelle, sauf la grande section.

On apprend à vivre ensemble, à se repérer dans l'espace, dans le temps, à découvrir le monde qui nous entoure, à créer, imaginer, à parler et construire son langage.

Le cycle des apprentissages fondamentaux

Sont concernées les classes de grande section de maternelle, le CP et le CE1.

Ce sont les classes d'acquisition progressive de l'autonomie, du perfectionnement du langage, de la lecture, du début de la rédaction, le début des petits problèmes et des langues étrangères.

Le cycle des approfondissements

Sont concernées les classes de CE2, de CM1 et de CM2.

Votre enfant doit consolider et approfondir les acquis, acquérir une lecture plus fine, être capable de réaliser des rédactions plus longues.

Dans le Primaire, les enfants ont la volonté de bien faire. Quelle que soit la situation de votre enfant, nous assurons un accompagnement personnalisé et adapté à ses difficultés scolaires ce qui lui permettra d'aborder le collège dans les meilleures conditions.





Les classes du collège préparent l'orientation scolaire et professionnelle qui se fera en Troisième. Pour réussir, l'élève doit porter ses efforts sur plusieurs facteurs en même temps : la mémorisation, l'apprentissage des connaissances, la réflexion, l'analyse, l'organisation et la méthode de travail. C'est dans la mise en œuvre de l'ensemble de ces éléments que résident les difficultés pour de nombreux élèves. Il y a 3 cycles au collège qui se déroulent en 4 ans.

Le cycle d'adaptation : la 6^{ème}

Il permet à l'enfant d'affermir ses connaissances, surtout en français et en mathématiques. C'est aussi l'année de l'apprentissage d'une langue vivante, de la techno...

Votre enfant a besoin d'acquérir des méthodes de travail et il faut l'aider pour cela : la préparation du cartable, la planification du travail, l'évaluation du temps de travail, l'organisation, une bonne lecture des énoncés, la reformulation, le sur-lignage des points importants...

Il est important que votre enfant prenne un bon départ.

Le cycle central : la 5^{ème} et la 4^{ème}

Il est consacré à l'élargissement des connaissances. En 4^{ème}, c'est l'apparition de la deuxième langue vivante ou régionale. Il est indispensable durant ce cycle que votre enfant travaille très régulièrement et apprenne à aller à l'essentiel pour intégrer les nouvelles démarches intellectuelles qu'on lui demande. C'est une période difficile car c'est aussi le début de la crise d'adolescence.

Le cycle d'orientation : la 3^{ème}

C'est l'année du brevet des collèges et de l'orientation. Le rythme des cours et l'approfondissement des connaissances en font une classe redoutée. D'autant que les retards pris dans les classes précédentes ne peuvent plus se cacher. Il est important de réagir très rapidement.





Il comporte des évaluations comptant pour le **contrôle continu pour un maximum de 400 points** et des **épreuves de fin d'année comptant pour un maximum de 400 points**.

Pour l'obtention du brevet des collèges, seules les notes de la 3ème comptent **pour le contrôle continu axé directement sur l'évaluation des compétences du socle**. Ces évaluations se déroulent maintenant **en fin d'année**. Les professeurs utilisent les **4 appréciations** qui correspondent chacune à un nombre de points pour un total de 400 points maximum.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

Il y a maintenant **5 épreuves finales** au brevet qui comptent pour **400 points au maximum** :

- **Épreuve 1 de Français** qui comporte : une explication d'un extrait de texte littéraire + une dictée + des exercices de grammaire + un exercice de réécriture et de rédaction
- **Épreuve 2 de Mathématiques** qui comporte des exercices dont certains assortis de tableaux et schémas et un exercice d'informatique
- **Épreuve 3 d'Histoire Géographie et d'Enseignement Morale et Civique** qui comporte une analyse documents et de cartes...
- **Épreuve 4 de Sciences** qui comporte des exercices de Physique-Chimie, de Sciences et Vie de la Terre et de Technologie
- **Épreuve 5 qui est un oral** dans lequel chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.



‘Les cours avec M. Nortier sont très profitables et Guillemette apprécie beaucoup sa pédagogie, claire et efficace.’

Maman de Guillemette





Le lycée comporte le cycle de détermination – la 2nde – et le cycle terminal : la 1^{ère} et la terminale. Nous proposons tout au long de l'année des solutions sur mesures adaptées à la situation de l'élève et de sa classe quelle que soit la matière.

La classe de 2nde

La seconde permet de se déterminer sur le choix du baccalauréat. Si l'on se trompe dans le choix des deux enseignements de détermination, il n'est pas trop tard pour en changer en fin de seconde, mais il vaut cependant mieux éviter. C'est une année difficile qui demande de s'adapter à un nouvel environnement, à des horaires plus importants et surtout le travail est différent : analyse, réflexion personnelle, prise de notes, argumentation... Votre enfant doit montrer une volonté dans son projet d'orientation et présenter les résultats en rapport, sinon son choix d'orientation ne sera pas respecté.

La classe de 1^{ère}

C'est une année très chargée compte tenu des nouveaux programmes, des épreuves anticipées du baccalauréat et du contrôle continu qui compte pour la moyenne des notes du baccalauréat. Il est important de transmettre dès maintenant les méthodes de travail efficaces requises pour aborder les études supérieures dans les meilleures conditions et atteindre les meilleurs résultats pour être sûr d'obtenir son choix d'orientation.

La classe de Terminale

C'est l'année décisive tant pour les résultats au baccalauréat que pour la manière d'aborder les études supérieures. Votre enfant doit confirmer qu'il maîtrise les bonnes méthodes de travail, respecter une méthodologie propre à chaque matière. Pour les épreuves comme pour les épreuves de contrôle continu, il va devoir s'entraîner tout au long de l'année et respecter les critères formatifs de chaque épreuve. Pour beaucoup d'élèves, c'est une difficulté supplémentaire.

Au cours du lycée, à chaque difficulté, l'élève sera sanctionné. Il s'agit donc de fournir un travail régulier, de se renforcer dans les matières principales sans faire d'impasse sur les autres, pour s'assurer d'un maximum de points au bac.





En seconde, si les programmes en langues ou en éducation physique et sportive ne vont pas, ou peu, évoluer à la rentrée 2019, la plupart des enseignements du tronc commun sont modifiés. Simplifications, nouvelles périodes étudiées, disparition de thèmes...

Tous les élèves de Première vont suivre un tronc commun, avec des cours de français, de philosophie, d'histoire-géographie, d'enseignement moral et civique, de deux langues vivantes, de sport et d'une nouvelle matière baptisée humanités scientifiques et numériques.

En plus de ce tronc commun, tous devront choisir trois spécialités, dont deux qu'ils devront poursuivre jusqu'**en Terminale**. En tout, douze matières seront proposées : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, biologie-écologie, histoire-géographie et géopolitique, sciences économiques et sociales, humanité-littérature-philosophie, langues et littérature étrangère, littérature, langues et culture de l'Antiquité, arts, sciences de l'ingénieur, et numérique et sciences informatiques. En Première, chaque spécialité durera quatre heures par semaine, puis six heures en Terminale. Après avoir défini leurs spécialités, les élèves pourront également ajouter quelques options à leur emploi du temps : une possible en Première et deux possibles en Terminale.

Il ne faut plus parler du Baccalauréat en terme d'épreuves mais de notation puisque le contrôle continu va compter pour 40% de la note du baccalauréat. Il y a toujours une épreuve anticipée de français (à l'oral et à l'écrit) en Première, mais seulement quatre en Terminale : la philosophie, un grand oral de 20 minutes (portant sur un projet lié à une ou deux spécialités), et deux épreuves sur les enseignements prodigués dans les deux spécialités. Ces cinq épreuves compteront pour 60% de la note finale. 40% de la note finale du baccalauréat sera constitué des notes obtenues en classe (en première et en terminale) en histoire-géographie, sciences (pour le bac général) mathématiques (pour le bac techno), langues, EPS, enseignement moral et civique, et enseignement de spécialité suivi en première. Toutes les notes obtenues en classe ne compteront pas pour le bac. Il revient aux enseignants de déterminer les évaluations qui seront à visée certificative dans le cadre du contrôle continu.

L'orientation

Chaque année, et ce dès l'entrée en Seconde, cinquante-quatre heures seront uniquement consacrées à l'orientation des élèves, avec deux semaines dédiées en novembre et en février.





Un fois le baccalauréat acquis, les élèves s'orientent généralement vers des études supérieures.

Quelles soient longues ou courtes, les filières dans le supérieur sont de plus en plus exigeantes.

On demande de plus en plus aux élèves de mobiliser des compétences dans des matières multiples.

Préparation à un examen, un concours (tous niveaux)

Nous vous proposons un suivi régulier à domicile ou un stage intensif de révisions durant les vacances.

- Des cours réguliers sur un ou deux trimestres avant l'échéance vous donneront les moyens de réussir vos épreuves en mettant l'accent sur les matières ou les points d'un programme non assimilés et en vous entraînant avec des exercices ou des annales d'examens.

- Un stage intensif de révisions pendant les vacances scolaires pour optimiser votre temps et votre planning de révisions.

Notre enseignant vous accompagne dans la préparation de votre concours, dans la matière qui vous pose problème. Il est compétent et connaît parfaitement le programme ainsi que le niveau requis.

Adultes

Nos cours pour adulte s'adressent quelque soit votre situation :

- vous êtes salariés et **vous voulez bénéficier de votre CPF;**
- vous souhaitez travailler **sur une des parties d'un concours;**
- vous voulez **vous préparer à un concours paramédical ou social;**
- **vous êtes retraité** et vous voulez commencer ou approfondir une discipline : langue étrangère....



Approfondissement en Langues

Il n'est jamais trop tard pour apprendre ! Vous souhaitez voyager et pouvoir dialoguer en toute aisance avec les habitants des pays visités ?

Vous reprenez une formation avec une langue vivante au programme ?

Vous souhaitez évoluer dans votre métier actuel et pour cela vous devez maîtriser une langue vivante supplémentaire ?

Vous souhaitez apprendre une nouvelle langue pour votre culture personnelle ?



Nos solutions : un véritable enseignement complémentaire

● **Les cours particuliers à domicile**

● **Stages ou cours hebdomadaires**

● **Des cours avec un enseignant par webcam et un espace numérique de travail**

● **Tests sur internet**

Notre approche et notre méthode pour chaque élève :

1. **remédier** à ses lacunes,
2. **développer** la confiance en soi,
3. **acquérir** de la méthode et de l'autonomie dans son travail
4. **REUSSIR**



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr

Paris-Ile de France 01.85.75.75.75



LES COURS PARTICULIERS À DOMICILE



Dès le 1^{er} cours : une relation de confiance et de complicité s'établit entre notre enseignant et votre enfant.

Dès le 1^{er} cours, nous allons mettre en confiance votre enfant. Notre enseignant(e) qualifié(e) va effectuer un bilan approfondi qui fera ressortir ses forces, ses lacunes mais surtout les solutions pour **garantir sa progression scolaire** et son passage en classe supérieure.

Avec le soutien de notre enseignant(e), votre enfant va bénéficier de cours adaptés à son rythme scolaire et à ses besoins. Notre prise en charge est complète. Nous allons lui assurer un travail régulier tout au long de l'année sur l'ensemble de ses activités scolaires.

Nous allons porter les efforts sur le travail qu'il effectue dans la semaine et consolider ses acquisitions, ses méthodes de travail, son raisonnement et sa motivation. Il va se sentir plus fort cours après cours.

> Le meilleur professeur pour votre enfant

Notre commission pédagogique emploie toutes ses compétences pour sélectionner l'enseignant(e) qui saura accompagner au mieux votre enfant dans son cursus.

A travers leur formation, leur expérience ainsi que les missions que nous leur confions, nous réévaluons sans cesse la qualité des enseignants que nous vous présentons. Nous retenons exclusivement les professeurs ayant donné entière satisfaction aux familles qui nous ont fait confiance.



Bonjour,
Je me permets de revenir vers vous pour confirmer notre entière satisfaction avec votre enseignante qui a déjà effectué deux prestations à la maison avec Sophie. Nous avons convenu qu'elle continue d'accompagner Sophie. Bien cordialement.
Monsieur Ian C.



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr

Paris-Ile de France 01.85.75.75.75



NOS COURS PARTICULIERS : UN SOUTIEN SCOLAIRE EFFICACE ET SUR MESURE



■ Les engagements du Centre Pédagogique

La méthode CLÉS permet de mesurer la progression de l'élève. Nous réagissons tout de suite si un problème apparaît.

■ Les résultats de cette méthode

Cette méthode est progressive et elle permet un travail efficace, sans perte de temps avec des résultats réguliers et durables.



Le processus d'accompagnement du Centre Pédagogique s'attache à suivre les principes pédagogiques permettant à l'élève de remédier à ses lacunes, de développer la confiance en soi, d'acquérir de la méthode et de l'autonomie dans son travail pour atteindre ses objectifs de résultats scolaires.

Notre Méthode CLÉS garantit le suivi des progrès accomplis.

Nous proposons une méthode exclusive qui est un véritable programme de travail personnalisé et qui mesure les progrès de l'élève. Cours après cours, les résultats de votre enfant vont s'améliorer, sa motivation va se renforcer.

■ Que votre enfant fournisse un travail superficiel, qu'il manque de méthode et d'autonomie, qu'il n'arrive pas à s'imprégner du raisonnement d'un chapitre ou qu'il ait du mal à se concentrer, il risque de baisser les bras.

Pour répondre à cette situation, **les cours particuliers restent la meilleure solution** : Grâce à un travail régulier et à une relation de confiance entre l'élève et l'enseignant, ils permettent d'obtenir d'excellents résultats pour tous.

■ Nous portons nos efforts sur la qualité des cours grâce à notre méthode CLÉS exclusive. Et nous avons raison comme le montrent les taux de réussite de nos élèves : 99% au baccalauréat et au brevet des collèges. Vous pouvez compter sur notre engagement à mettre en œuvre l'environnement et les outils adaptés à la situation de votre enfant pour répondre à vos objectifs pédagogiques.



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr

Paris-Ile de France 01.85.75.75.75



STAGE OU COURS HEBDOMADAIRE : À CHACUN SA SOLUTION



Cours particuliers hebdomadaires ou stage pendant les vacances, bilans pédagogiques pour déceler les points forts et les points faibles, entraînement aux examens, apprentissage ou approfondissement de l'anglais avec des outils reconnus d'intérêt pédagogique par l'Education Nationale, tests de mémorisation.

> Selon les établissements scolaires et les enseignants, les exigences et les méthodes de travail diffèrent.

■ Notre collaboration avec des enseignants en poste nous permet de bien les connaître pour un meilleur suivi de nos élèves. Cette veille continue permet à chacun de nos enseignants de s'adapter dès le premier cours aux difficultés de son élève pour mettre en œuvre les bonnes méthodes pédagogiques.

■ **Votre enfant se sentira rapidement en confiance et va s'impliquer dans ses cours.**

> Nos différentes formules de stage :

■ 1 séquence par jour dans la matière de votre choix, matin ou après-midi, pendant 5 jours du lundi au vendredi

■ 2 séquences par jour, matin ou après-midi, dans 2 matières de votre choix pendant 5 jours du lundi au vendredi.

> Les stages de vacances : pour consolider les acquis et accélérer

■ Pour les élèves dont les progrès restent lents, les stages constituent **un bon complément** aux cours hebdomadaires. Ils permettent de consolider le travail effectué en cours hebdomadaires tout en s'assurant qu'il ne subsiste aucune lacune.

■ Pour les élèves dont les résultats sont satisfaisants, un stage permet d'**approfondir les notions** assimilées depuis le début de l'année, et de conforter, par l'entraînement, le niveau acquis.

■ Durant l'année d'examen, le stage est l'un des outils indispensables pour préparer correctement les épreuves. Les stages reprennent les notions exigées lors de l'examen et proposent des sujets types.

> Les cours hebdomadaires : un travail dans la durée pour un résultat durable

C'est la mise en place qui convient dans la plupart des cas : l'enseignant s'attache à transmettre son savoir-faire à chaque cours, charge à l'élève d'appliquer pendant la semaine tous les points abordés.

Le temps d'assimilation est propre à chaque enfant. L'enseignant reviendra sur une notion tant qu'elle ne sera pas parfaitement assimilée.



- De **5,90 € à 9,90 € de l'heure**
- Vous choisissez le meilleur enseignant
- **Disponibilités immédiates**
- **Cours en présentiel** avec tableau numérique et échange de documents en temps réel
- Par webcam - toutes matières - toutes classes
- Un coût d'accès mensuel de 5 € ttc par mois
- Une relation **similaire à un cours en face à face**

C'est un travail régulier qui garantit la progression dans ses apprentissages.

Unicours.fr convient particulièrement pour les études dirigées. Nous encadrons les élèves dans leur devoir quotidien comme si notre enseignant se trouvait à côté d'eux. Fini les disputes et les longues soirées à faire répéter les leçons ou finir les devoirs à la toute dernière minute pour le lendemain.



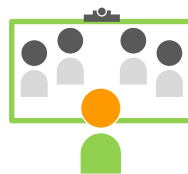
Inscrivez-vous et réglez le forfait qui vous convient

1



Recherchez l'enseignant qui vous convient

2



Rentrez dans sa classe maintenant ou le jour et l'heure convenus

3



L'enseignant complète un cahier de suivi et reste en relation par messagerie

4

PERMETTEZ À VOTRE ENFANT DE BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN SCOLAIRE **AUTANT DE FOIS QU'IL EN A BESOIN.**

- > des enseignants disponibles dans toutes les matières
- > cours en présentiel avec tableau numérique et échange de documents en temps réel
- > par webcam – toutes matières - toutes classes

Pour vous inscrire, cliquez :



Site crypté et sécurisé



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr

Paris-Ile de France 01.85.75.75.75



DES SOLUTIONS SUR MESURES POUR DES RÉSULTATS QUI DURENT



La plupart des familles qui font appel au Centre Pédagogique attendent une prise en charge rapide pour accompagner leur enfant. Dès votre demande, toute notre équipe est mobilisée et porte ses efforts pour que le délai de réponse entre l'inscription et le 1^{er} cours ne dépasse pas la semaine. Elle peut-être immédiate avec la plateforme www.etudedirigee.fr

> Profitez de notre test : votre enfant a-t-il une mémoire visuelle ou une mémoire auditive ?

■ Pour réfléchir, pour apprendre ou pour mémoriser, nous nous fabriquons tous des images mentales. Ces images peuvent être visuelles ou auditives selon chacun. Certains lorsqu'ils veulent se souvenir d'une leçon ou d'un objet vont "revoir l'objet ou la leçon dans leurs tête", les autres vont "se parler", c'est à dire qu'ils vont passer par des mots pour évoquer ce qu'ils ont appris. Les premiers sont des visuels, les seconds des auditifs. On ignore bien souvent dans quelle catégorie nous nous classons car cela fait tellement partie de notre façon de penser que nous n'y faisons pas attention. Votre enfant est-il plutôt un visuel qui a besoin de voir un mot écrit pour en retenir l'orthographe ou plutôt un auditif qui enregistre mieux le mot quand on l'épelle ?

Cette différence a son importance dans l'apprentissage.

■ En effet si l'on explique une leçon ou si l'on donne une consigne à un élève visuel en utilisant uniquement le mode oral, il ne comprendra pas. Pour l'auditif au contraire, un simple schéma dessiné au tableau ne suffira pas, il faudra lui adjoindre un discours. Avec votre inscription, votre enfant va bénéficier de notre test de mémoire. Notre enseignant va pouvoir adapter sa pédagogie pour permettre un travail vraiment efficace.

> Des cours gratuits sur internet !

■ Nos enseignants ont accès à des cours sur internet qui respectent le référentiel de l'Education Nationale pour la plupart des classes. Votre enfant va pouvoir prolonger le travail qui est fait en cours particuliers par des exercices, il fera mieux le lien avec les cours faits en classe.

Demandez à notre enseignant d'en faire profiter votre enfant !

> Bénéficiez de tarifs exceptionnels

■ Pour rendre les cours particuliers accessibles à tous, nous nous efforçons de maintenir nos tarifs à leur plus bas niveau avec des heures offertes dès 20 heures de cours commandées.



Notre fonctionnement

- **Un 1^{er} cours d'essai sans engagement**
- **Pas de forfait imposé ni de rythme imposé**
- **Nos tarifs accessibles à toutes les familles**





> Règlement de la 1^{ère} heure de cours

■ Avant de vous inscrire, nous prendrons le temps de discuter ensemble de votre enfant, afin de lui proposer le meilleur service. Lors de votre appel, nous allons ensemble :

- analyser le parcours de votre enfant et ses besoins
- établir ses attentes
- fixer ensemble les objectifs
- définir les meilleures disponibilités pour les cours

■ Après le règlement de la 1^{ère} heure de cours, nous allons attribuer l'enseignant le mieux adapté à la situation de votre enfant selon vos exigences. L'état des lieux dressé ensemble sera communiqué à l'enseignant qui vous appellera directement pour confirmer le jour et l'heure du 1^{er} cours.

> La mise en place du 1^{er} cours : le Bilan 1^{er} cours

■ Le Bilan 1^{er} cours d'une heure minimum est important. Il s'agit de dresser un véritable diagnostic pédagogique.

Les points que nous allons aborder avec votre enfant vont permettre de déterminer :

- où il en est dans son contexte scolaire
- sa maîtrise des notions fondamentales
- sa compréhension des consignes
- son organisation et sa motivation
- ses points forts et points faibles

■ L'enseignant nous communique ce bilan par écrit avec un véritable programme de travail sur-mesure, adapté à la situation de votre enfant et garant de la progression de votre enfant.





> Le choix d'une mise en place

■ Suite au premier cours de votre enfant, vous pouvez choisir le nombre d'heures de cours que vous souhaitez mettre en place. Notre équipe pédagogique est à votre disposition à chaque instant du parcours de votre enfant, et vous êtes entièrement libre d'arrêter lorsque vous le souhaitez, changer de matière, ajouter des heures etc : le seul mot d'ordre étant la progression de votre enfant.

■ Les cours sont mis en place selon vos disponibilités et peuvent être modifiés et décalés en concertation avec votre enseignant. Celui-ci se montrera le plus flexible possible et saura vous satisfaire en toute circonstance. Rien ne vous engage non plus à poursuivre les cours avec le même professeur, vous pouvez demander à notre équipe pédagogique de poursuivre avec un autre professeur à tout moment.

> Le règlement

■ Vous avez la possibilité de régler les heures de cours en chèque, par virement ou CESU. Les règlements peuvent se faire en plusieurs fois, sans frais supplémentaires, selon vos possibilités. Nous acceptons les règlements par chèques CESU.

> Les coupons

■ **Pour une meilleure efficacité dans le traitement administratif de vos cours, nous vous invitons à utiliser un système par coupons, délivrés par le Centre Pédagogique.**

■ Chaque heure de cours à laquelle vous souscrivez génère l'établissement d'un coupon, qui permet de garder une trace de cette heure de cours. Vous aurez donc autant de coupons que d'heures de cours souscris.

Lorsque vous avez terminé vos heures de cours, vous n'avez qu'à les remplir, faire signer les coupons par votre enseignant et nous les retourner par courrier afin qu'ils soient traités.

Lorsque vous n'avez plus suffisamment de coupons pour le nombre d'heures de cours que vous auxquels vous avez souscris, vous n'avez qu'à nous le signaler, afin que nous vous en adressions d'autres. Ce système très fiable permet une fluidité dans le traitement des heures de cours.



NOS TARIFS ACCESSIBLES À TOUTES LES FAMILLES ET DES MODALITÉS DE RÈGLEMENT SELON VOTRE CHOIX. PAS DE FRAIS D'INSCRIPTION.



Volume des forfaits	Tarif	Nbre heures offertes	Tarif horaire remis avec les heures offertes	Tarif horaire remis après réduction d'impôt	Montant total de la commande avant réd. impôt	Montant total de la commande après réd. Impôt
Primaire	43 €			21,50 €		
20	43 €	1	40,96 €	20,48 €	860 €	430 €
35	43 €	3	39,60 €	19,80 €	1505 €	752,50 €
50	43 €	6	38,40 €	19,20 €	2150 €	1075 €
65	43 €	10	37,26 €	18,63 €	2795 €	1397,50 €
85	43 €	16	36,18 €	18,09 €	3655 €	1827,50 €
Collège	45,50 €			22,75 €		
20	45,50 €	1	43,34 €	21,67 €	910 €	455 €
35	45,50 €	3	41,90 €	20,95 €	1592,50 €	796,25 €
50	45,50 €	6	40,62 €	20,31 €	2275 €	1137,50 €
65	45,50 €	10	39,44 €	19,72 €	2957,50 €	1478,75 €
85	45,50 €	16	38,30 €	19,15 €	3867,50 €	1933,75 €
Lycée	50 €			25 €		
20	50 €	1	47,62 €	23,81 €	1000 €	500 €
35	50 €	3	46,06 €	23,03 €	1750 €	875 €
50	50 €	6	44,64 €	22,32 €	2500 €	1250 €
65	50 €	10	43,33 €	21,66 €	3250 €	1625 €
85	50 €	16	42,07 €	21,04 €	4250 €	2125 €
Sup 1	56 €			28 €		
20	56 €	1	53,33 €	26,66 €	1120 €	560 €
35	56 €	3	51,58 €	25,78 €	1960 €	980 €
50	56 €	5	50,90 €	25,45 €	2800 €	1400 €
65	56 €	8	49,86 €	24,93 €	3640 €	1820 €
85	56 €	12	49,07 €	24,54 €	4760 €	2380 €
Sup 2	60 €			30 €		
20	60 €	1	57,14 €	28,57 €	1200 €	600 €
35	60 €	3	55,26 €	27,63 €	2100 €	1050 €
50	60 €	5	54,54 €	27,27 €	3000 €	1500 €
65	60 €	8	53,42 €	26,71 €	3900 €	1950 €
85	60 €	12	52,58 €	26,29 €	5100 €	2500 €

> Bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôts

■ Sachez que vous pouvez bénéficier d'une **réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50%*** du montant total des cours au titre de l'**emploi d'un salarié à domicile**, dans le cadre des cours particuliers, que vous ou votre enfant suiviez des cours en agence ou à domicile.

*Dans les conditions posées par l'Article 199 sexdécimè du CGI.

■ Pour rendre les cours particuliers accessibles à tous, nous nous efforçons de maintenir nos tarifs à leur plus bas niveau avec une à deux heures de cours offertes dès 20h commandées valables pour l'année scolaire (se report aux CGI).

■ Pour alléger votre budget, nous vous offrons également la possibilité d'étaler vos paiements tout au long de l'année scolaire.

Et avec l'Avance Immédiate, vous n'avez pas besoin d'avancer la totalité des frais mais uniquement la moitié du tarif.

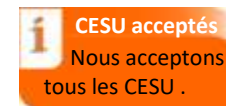
> Des modalités selon votre choix :

■ Par virement sur l'Iban : FR76 3000 3000 7000 0270 0225 632

■ Par chèques avec possibilités d'échelonner les règlements

■ Par carte bleue sur notre espace garanti et sécurisé 3D Secure en cliquant sur le lien : https://secure.payzen.eu/vads-site/CENTRE_PEDAGOGIQUE

■ Par CESU pré financé.



L'Avance Immédiate est un service **optionnel et gratuit** qui permet la **déduction d'impôt immédiat** de votre crédit d'impôt de 50% lors du paiement de votre facture au Centre Pédagogique.

Concrètement, pour une dépense de 200 € de cours particuliers ou d'un soutien scolaire, vous ne réglerez que l'acompte de 50% du tarif à Centre Pédagogique. L'Urssaf reversera ensuite à Centre Pédagogique la deuxième moitié de la facture.

En résumé, vous ne réglerez que la moitié des bons de commande.

Nous nous occupons de tout. Avec votre autorisation, nous allons créer votre compte à l'Urssaf. Vous recevrez ensuite une notification de l'Urssaf vous invitant à activer votre compte sur son site dédié : www.particulier.urssaf.fr.

C'est sur ce site que nous vous adresserons la demande de paiement suite aux prestations réalisées de cours particuliers ou de soutien scolaire à votre domicile. **Vous aurez un délai de 48 heures pour valider ou refuser la demande de paiement.** En un clin d'oeil et à tout moment, vous pourrez visualiser, depuis votre compte en ligne, le crédit d'impôt consommé ainsi que le montant encore disponible pour l'année en cours.



À savoir

En charge de la mise en place de l'avance immédiate de crédit d'impôt, l'Urssaf et la Direction générale des Finances publiques précisent que :

- Le service ne revêt aucun caractère obligatoire.
- Il est disponible pour les prestations de ménage / repassage et jardinage dès avril 2022*
- Après avoir activé son compte, le client recevra sur le site dédié les demandes de paiement émises par son Organisme de services à la personne. Il disposera alors de 48 heures pour les valider ou les contester.
- En cas de question, l'interlocuteur du client reste l'Organisme de services à la personne.
- Pour en savoir plus sur les plafonds de crédit d'impôt : <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/emploi-domicile>

Contactez nous pour plus d'informations





L'assurance d'une relation sereine

> Tous nos documents contractuels ont été validés par les administrations concernées :

- la Préfecture
- l'inspection du travail
- les services fiscaux
- les services de la Concurrence et des fraudes.

Vous avez la certitude que nous respectons les exigences réglementaires en matière notamment de droit du travail et de réglementation fiscale.

Vous êtes assurés :

- que le Centre Pédagogique® travaille dans votre intérêt
- de bénéficier de la réduction d'impôt dans le cadre du CGI
- de bénéficier d'un service de qualité conforme aux législations en vigueur.

> Pourquoi est-ce si important de passer par notre organisme ?

Beaucoup de particuliers qui emploient directement une personne pensent que payer en CESU bancaires ou déclaratifs permet de se soustraire au droit du travail. Bien au contraire. De sorte qu'ils prennent le risque de ne pas respecter toutes les procédures liées au recrutement et à l'arrêt des missions et ainsi de se faire condamner par le droit du travail.

Avec Centre Pédagogique®, vous êtes prémunis contre ces risques.



Nous nous engageons à respecter les principes de la Charte nationale Qualité, à auto-évaluer chaque année la qualité de nos services et à l'améliorer.



Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
www.centrepedagogique.fr

Tous les documents contractuels présentés par le Centre Pédagogique® sont validés.



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr

Paris-Ile de France 01.85.75.75.75

N'hésitez pas à nous contacter.

Toute notre équipe est à votre disposition pour permettre à votre enfant de réussir.

Nous vous remercions de votre confiance.

Toute l'équipe pédagogique



Centre Pédagogique®
bénéficie de la Charte
Qualité des Services à la
Personne pour la 10^{ème}
année consécutive.



1^{er} établissement
français mandataire
de soutien scolaire
et cours
particuliers



Tarifs très accessibles

Nous portons tous nos efforts
pour rendre nos services
accessibles à toutes les familles



23 ans d'expérience

Plus de 9000 élèves
suivis
+ de 3200 enseignants



contact@centrepedagogique.fr
www.centrepedagogique.fr

Paris-Ile de France 01.85.75.75.75